



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 204/2026

AU GROUPE CHANIMETAL S.A.

Après avoir reçu le contrat du marché n° RVA/DG/CGPMP/1783/2025, conclu avec la RVA, pour un montant total hors dollars américains deux cent soixante-trois mille sept cent dix-sept, vingt-quatre centimes (USD 263 717,24) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille huit cent quarante-six, deux centimes (USD 1 846,02), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 17/07/2026



Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Enlèvement

Didier DJIMENGA 0000204

Directeur Général